

**Position de principe internationale
de l'Armée du Salut sur**

L'EUTHANASIE ET LE SUICIDE ASSISTÉ

ÉNONCÉ DE POSITION

L'Armée du Salut croit fermement que toutes les personnes en fin de vie méritent de recevoir des soins empreints de compassion afin de soulager leurs souffrances. L'euthanasie et le suicide assisté ne devraient pas cependant être considérés comme des solutions acceptables, puisqu'ils portent atteinte à la dignité humaine et sont moralement répréhensibles. Par conséquent, l'Armée du Salut estime que l'euthanasie et le suicide assisté devraient être interdits.

HISTORIQUE ET CONTEXTE

Afin d'éviter toute confusion sémantique, il est important de commencer par définir l'euthanasie et le suicide assisté, et d'établir les distinctions entre les deux :

- L'euthanasie se définit comme le geste délibéré de tuer une personne dont on estime que la vie ne mérite pas d'être vécue. L'euthanasie volontaire est réalisée à la demande, et avec le consentement de la personne qui sera tuée. L'euthanasie non volontaire est pratiquée sans que la personne qui sera tuée en fasse la demande et n'y consente, car elle est incapable de le faire (p. ex., tuer une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer à un stade avancé). L'euthanasie involontaire consiste à tuer une personne saine d'esprit, sans son consentement.
- Le suicide est l'acte direct et intentionnel de causer sa propre mort. Dans le suicide assisté, une personne aide une autre personne à s'enlever la vie (p. ex., fournir des instructions sur une façon efficace de se suicider, ou le moyen pour le faire). Lorsque l'aide est fournie par un médecin, on parle alors de suicide médicalement assisté.

La médecine moderne nous permet de survivre à une maladie ou à une blessure qui aurait sans doute emporté nos ancêtres. Pour de nombreuses personnes, ces avancées sont une bénédiction, mais pour celles dont les jours sont prolongés, l'existence se limite parfois à d'atroces souffrances. Le fait d'être maintenu en vie malgré une mauvaise qualité de vie est l'un des facteurs qui remettent de plus en plus en question les règles traditionnelles qui condamnent l'euthanasie et le suicide assisté.

MOTIFS QUI JUSTIFIENT LA POSITION DE L'ARMÉE DU SALUT

L'Armée du Salut reconnaît les principes suivants :

- Toutes les personnes méritent qu'on réduise leurs souffrances par tous les moyens qui respectent le caractère sacré de la vie.
- Le fait qu'une personne refuse un traitement médical ou y mette fin ne constitue pas un acte suicidaire.
- Un professionnel de la santé qui refuse d'administrer un traitement médical servant uniquement à prolonger le processus de mort ne pratique pas l'euthanasie.
- L'administration de soins visant à soulager des souffrances intolérables (p. ex., des analgésiques) peut être appropriée, même si les effets secondaires contribuent à abrégé la vie du malade.

La mort est une réalité de l'être humain. Malgré les avancées extraordinaires de la science et des soins attentifs, la guérison n'est pas toujours possible, et la douleur est parfois insurmontable. Cependant, nous ne devons jamais nous servir de la souffrance d'une personne comme prétexte pour causer sa mort ni juger que sa vie ne vaut plus la peine d'être vécue.

Respecter le caractère sacré de la vie humaine, c'est apprécier les êtres humains indépendamment de leur âge, de leur état de santé, de leur sexe, de leur race, de leur religion, de leur statut social ou de leur potentiel de réalisations.

Nous savons que Dieu intervient parfois grâce à son pouvoir de guérison, et que des personnes mourantes recouvrent la santé. Malgré cela, la vie sur terre n'est pas l'ultime destinée que Dieu réserve aux humains. Dans la perspective du christianisme, la mort est une transition de la vie terrestre à la vie éternelle (2 Timothée 4:6-8; 2 Corinthiens 4: 16-18), une vie à laquelle tous peuvent accéder avec espoir et confiance, grâce à la foi en Jésus-Christ.

Les partisans de l'euthanasie et du suicide assisté soutiennent deux arguments clés : a) l'autonomie individuelle (qui est interprétée comme le droit de contrôler sa propre mortalité) et b) une solution charitable à la souffrance humaine.

De façon similaire, l'Armée du Salut attache une grande valeur à l'autonomie des personnes, mais estime que celles-ci n'ont pas le droit de mettre fin à leurs jours ni d'avoir recours à quelqu'un d'autre pour le faire. L'Armée du Salut croit que l'être humain a une valeur infinie, et qu'il est investi d'une dignité intrinsèque. La vie humaine est un don divin, et elle mérite d'être chérie, protégée et rachetée. Façonnée à l'image de Dieu, elle est sacrée, et sa destinée est éternelle (Genèse 1:27). L'homme a

été créé pour entretenir des relations avec ses semblables, au sein de collectivités, même au terme de sa vie (1 Corinthiens 12: 26; 1 Jean 3:14).

Dans le processus de mort, la priorité qui régit la compassion chrétienne consiste à prodiguer les meilleurs soins possibles. Nous connaissons tous la peur de la souffrance et la frustration de ne pas pouvoir la soulager pleinement. Cependant, notre priorité ne consiste pas à éliminer les personnes souffrantes, mais à trouver des moyens plus efficaces de gérer leur douleur.

RÉPONSES CONCRÈTES

1. Il est important de montrer aux personnes malades, âgées et mourantes, par nos paroles et nos actions, qu'elles sont toujours dignes de notre respect et de notre affection, et ne seront pas abandonnées à leurs souffrances.
2. Le respect de la dignité humaine exige des soins de qualité pour toutes les personnes en fin de vie. Par conséquent, l'Armée du Salut favorise l'accès à des soins palliatifs holistiques, qui tiennent compte de la globalité de l'individu (sur les plans physique, affectif, psychologique, social et spirituel), lorsqu'il n'y a plus d'espoir de guérison. L'objectif premier des soins palliatifs est de contrôler le plus possible la douleur et d'assurer le confort de la personne qui est en fin de vie.
3. L'être humain est un animal social. Par conséquent, le sort d'une personne a des répercussions sur d'autres personnes. Il est donc important d'offrir du soutien qui répond aux besoins complexes des familles, des prestataires de soins et des personnes qui pleurent la perte d'un être cher ou d'un ami.
4. Il est conseillé aux personnes qui sont aptes à le faire de se préparer à la mort, spirituellement en particulier, et de communiquer à leur entourage et au personnel soignant leurs dernières volontés en ce qui a trait au dernier stade de leur vie.
5. Il peut également être utile d'exprimer ses dernières volontés par écrit. Toutefois, un mécanisme devrait être en place afin de contrer toute pression subtile exercée sur les malades et les personnes âgées, handicapées ou mourantes, qui pourrait les inciter à agir à l'encontre de leurs propres intérêts et souhaits afin de ne pas devenir un fardeau indésirable.
6. Dans la mesure du possible, toute décision concernant les soins de fin de vie devrait être prise par la personne mourante, de concert avec des professionnels de la santé compétents et des personnes de l'entourage du malade que ce dernier a désignées.
7. Si le mourant n'est plus apte à participer au processus décisionnel, certains de ses proches peuvent être habilités à prendre des décisions en son nom.

Liste de références

Biggar, N. (2004). *Aiming to Kill: The ethics of suicide and euthanasia*. London: Darton, Longman et Todd.

Evans, A. (2011). *Is God Still at the Bedside? The medical, ethical, and pastoral issues of death and dying*. Grand Rapids, MI: Eerdmans.

Gill, R. (2006). *Health Care and Christian Ethics*. Cambridge: Cambridge University Press.

Meilaender, G. (2005). *Bioethics: A primer for Christians*. Grand Rapids, MI: Eerdmans.

Verhey, A. (2003). *Reading the Bible in the Strange World of Medicine*. Grand Rapids, MI: Eerdmans.

Approuvée par le général en août 2013

Les opinions exprimées dans le présent document représentent la position officielle de l'Armée du Salut sur la question à l'étude, et ne peuvent être modifiées ni adaptées de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite expresse du Quartier général international.

160635qgt/sc